

## ENTREPRENDRE POUR HUMANISER LA DEPENDANCE

### RAPPORT MORAL

Exercice 2019

Madame, Monsieur, chers Associés,

L'Assemblée générale qui régulièrement se tient au mois de juin, a dû être déplacée au 14 septembre pour des raisons que chacun comprend, conscient que le coronavirus ne facilite pas votre participation.

C'est au cœur de cette crise sanitaire qu'Entreprendre pour Humaniser la Dépendance trouve une acuité renouvelée. Les soignants, fort justement, apparaissent comme les pionniers de ces jours de l'après, suivant cette expression qui fait florès tant elle exprime un 'autrement', attendu, plus encore espéré.

Edgar Morin, dans son petit livre de 150 pages, résume magistralement les leçons de la Covid-19 sous le titre *Changeons de voie*. ; des voies réformatrices traduisant un espoir qui n'est pas - et je le cite - un appel à prendre parti et faire pari.

Ce prendre parti est celui de l'homme blessé ; le pari est celui de la fragilité qui, pour faire quitter les illusions de puissance, ouvre un chemin d'humanité.

Les « amortisseurs sociaux » sont mis à rude épreuve mais les engagements financiers retenus, dépassant ce qui était envisageable, marquent une volonté du souffle de cet autrement, traduisant une réflexion anthropologique à un moment où bien des certitudes sont tombées, faisant place aux convictions.

Depuis 15 ans, il est question du 5<sup>ème</sup> risque, constamment évoqué et toujours reporté. Il a fallu cette crise sanitaire pour que, sérieusement, il trouve désormais sa place dans l'acte du soin et du prendre-soin (cf. le Grenelle de la Santé).

Ne nous étonnons pas. La sagesse, avant le tsunami sanitaire, apparaissait d'un autre temps quand elle n'était pas moquée. Il a fallu 55 jours de confinement pour entrevoir que cette vertu perdue était nécessaire pour que la terre soit habitable pour tous.

Les 'jours de l'après' sont devenus ceux de la promesse.

Le grand âge est désormais un projet de citoyenneté qui doit nous inviter à ne pas tomber dans l'âgisme. Le grand âge n'est point une maladie. S'il est souvent accompagné de multi pathologies, il ne peut être un alibi pour altérer la liberté de nos grands aînés.

Le Comité consultatif national d'éthique, s'interrogeait dans sa note du 16 mai 2018 sur la place de la personne âgée dans la Société. Sa réponse est sévère pour demander quel est le fondement justifiant la réduction de son espace à une cellule monacale et la raison d'une concentration des personnes dépendantes sur un même lieu.

Les ségrégations, si elles en sont pas des maltraitances, alors que sont-elles ?

L'équilibre à trouver est difficile. Il ne faut pourtant point y renoncer, d'où notre investissement - c'est tout le sens de notre commun engagement - pour que la personne âgée, fût-elle déjà dépendante, trouve un habitat favorisant la liberté sans préjudice pour sa sécurité.

Par commodité de langage je retiens l'EHPAD à domicile pour ne point exclure de la maison commune la personne confrontée au grand âge. Il faut être sourd pour ne pas entendre l'appel des résidents - souvent des patients - pour disposer de conditions de vie moins contraignantes.

Le confinement l'a illustré avec vigueur.

Il nous faut entendre la sagesse des "anciens" qui viennent nous dire : ouvrez-vous à la différence, n'ayez pas peur, croyez à la vie ; notre souffrance n'est pas d'être âgés mais de nous sentir abandonnés, à part.

Il est sans doute un peu tôt pour tirer les conclusions de cette crise sanitaire relative aux EHPAD, mais nous pouvons déjà noter qu'ils ont trouvé auprès du public une reconnaissance pour être considérés enfin, pour ce qu'ils sont vraiment : des espaces de soins et du « prendre soin ».

De là à penser qu'il ne faudrait rien changer est un pas que nous ne franchissons pas, bien au contraire, conscients que l'isolement des résidents - déjà relevé - conduit à imaginer des liens plus forts entre l'EHPAD et le quartier en développant une politique sanitaire où les médecins de ville seraient davantage impliqués.

L'association La Pierre Angulaire qui gère vos EHPAD en concertation avec les médecins coordonnateurs et les directeurs, porte une grande attention à la télémédecine. Ce service témoigne d'une volonté de sécuriser les soins sans obliger les résidents à se rendre dans les services d'urgence ; les temps d'attente sont peu compatibles avec la dépendance.

Se fait jour un véritable enjeu sociétal que représente le vieillissement massif de la population et son isolement, observant que plus de 80% des personnes à partir de 85 ans vivent seules. Aujourd'hui, elles sont 1,5 million, à l'horizon 2050, 4,5 millions.

Un nouveau maillon dans la chaîne du logement s'impose avec l'habitat partagé ou l'habitat intergénérationnel, telle l'opération *Le Petit Prince*, rue du Plat à Lyon 2<sup>ème</sup>, sur l'ancien site des Facultés Catholiques de Lyon, à 100 m de la place Bellecour.

Je voudrais ici remercier la famille d'Antoine de Saint Exupéry qui nous a autorisés à appeler cette résidence du nom du Petit Prince, tant elle témoigne d'une ouverture de cœur.

Qui êtes-vous, dit le Petit Prince ; qui êtes-vous, répondit l'écho – soyez mes amis, je suis seul, dit-il...je suis seul répondit l'écho. Quelle drôle de planète ! pensa-t-il alors ; elle est toute sèche. Les hommes manquent d'imagination. Ils répètent ce qu'on leur dit et c'est là qu'intervint ce formidable changement qui a pour nom l'apprivoisement.

Il ne nous est pas étranger.

Cette résidence témoigne de notre volonté de bâtir des liens. Déjà, nombre de programmes revêtent ce caractère, facilitant grandement le domicile pour les personnes âgées. A dessein, je ne retiens pas le mot « maintien » traduisant trop de contraintes.

EHD contribue avec le Centre anti-cancéreux Léon Bérard à Lyon, le concours de la Fondation Nationale du Crédit-Agricole, la Fondation Sanofi-Espoir, AG2R La Mondiale, à un accueil de patients qui, au sortir de l'hôpital, ne peuvent pas bénéficier d'une hospitalisation à domicile, faute de logement ou en raison de leur solitude, autre cancer social.

Depuis quelques mois avec le soutien très appuyé d'un de nos administrateurs, M. Bruno Sabatié-Garat, nous recherchons auprès des Services de l'Etat l'obtention du mandat SIEG (Services d'Intérêt Economique Général).

L'intérêt de ce mandat est d'obtenir pour une durée de 10 années une sécurité quant à une défiscalisation plutôt attractive des investissements effectués par les personnes physiques.

Nous sommes dans l'attente du décret.

Notre mission est d'accueillir des personnes dont les ressources sont faibles, tous nos lits étant éligibles à l'aide sociale.

Nous ne réalisons pas d'opérations qui s'abstiendraient de cette éligibilité, ce qui ne veut pas dire que tous les résidents bénéficient de l'aide sociale, dès lors que les ayant-droits doivent satisfaire à l'obligation alimentaire.

L'éligibilité à l'aide sociale nous interdit de pratiquer des redevances de gré à gré, le prix de journée étant arrêté par les Métropoles ou les Conseils Départementaux.

Il nous faut noter, après un sondage portant sur 1 231 résidents, que 998 d'entre eux ont des retraites qui ne couvrent pas le prix de journée.

L'âge moyen d'entrée dans nos établissements est de 91 ans, ce qui est plus tardif que dans les maisons à but lucratif. Les résidents, dans un souci de protéger leurs enfants- souvent eux-mêmes fragilisés- ne font le choix de l'EHPAD qu'au moment où le maintien à domicile n'est vraiment plus possible.

Les critères d'entrée dans nos établissements sont de trois ordres : la perte de l'autonomie, l'isolement de la personne et le manque de ressources.

La perte de l'autonomie (GIR) est évaluée par le médecin traitant, le médecin coordonnateur s'assurant que la pathologie peut être prise en charge par l'établissement

L'attention aux pathologies est importante, observant que dans le secteur libre, les admissions sont parfois refusées lorsque la personne présente des troubles psychiques ou encore lorsqu'elle est touchée par le diabète, les insuffisances rénales et cardiologiques appelant des traitements onéreux pour l'établissement.

EHD donne priorité aux personnes les plus dépendantes ; plus de 50% de ses résidents ont un GIR de 1 ou 2. Une attention est portée aux handicapés vieillissants.

Ce prendre-soin de la personne a naturellement un coût que nous considérons devoir supporter au nom des valeurs de solidarité qu'avec vous nous défendons.

Nos prix de journée sont de l'ordre de 64 €/jour, après mise aux normes des bâtiments et leur humanisation, représentant 8 € à 10 €.

Un comité éthique sera mis en place pour contrôler les orientations sociales de nos établissements.

Il nous apparaît important de souligner que, sans la finance solidaire, nous ne parviendrions pas à répondre à la construction et à la réhabilitation de ces établissements à destination des personnes qui, démunies, sont au soir de leur vie, confrontées à la maladie et à la dépendance.

Ainsi, avec le CCAS de la Ville de Versailles, il vous souvient que nous avons investi 3 Millions d'euros pour reconstruire un EHPAD d'une capacité de 112 lits éligibles à l'aide sociale. La gestion est assurée conjointement avec le CCAS et la Pierre Angulaire.

Ce programme bénéficie d'une vraie reconnaissance sociale et médicale. Aussi, le Conseil Départemental et l'ARS des Yvelines ont confié à EHD le soin de reprendre l'EHPAD du CCAS d'Ablis dont la situation financière ne permettait pas de faire face aux travaux d'investissement qu'impose la vétusté du bâtiment.

Les Autorités de Tutelles nous ont confié un agrément de 45 lits supplémentaires pour réaliser un EHPAD de 80 lits.

A Noisy-le-Grand, après la reconstruction de l'EHPAD et son extension, est étudiée sur les anciens bâtiments conservés, une maison intergénérationnelle.

Toutes les activités développées à destination des personnes fragilisés donnent du sens à l'entreprise en lui offrant des *raisons d'être* fortement mobilisatrices.

Au titre de la dépendance nous n'oublions pas ceux qui ont dû quitter leur territoire en raison de la misère – une violence – et de la guerre, d'où des frères meurtris parfois physiquement, souvent psychologiquement.

Ainsi avons-nous accueilli 330 mamans violées, battues et leurs enfants, membres de la communauté yézidie. Nous tenons à remercier M. Alain Mérieux pour nous accompagner très fortement sur ce projet humanitaire avec l'opération qu'il a initiée, l'Entreprise des Possibles.

Quelques mots sur l'accueil au 1<sup>er</sup> semestre 2020 de mamans dans la rue avec leurs enfants. L'une d'elles a été accueillie avec son nourrisson de 16 jours.

Rien n'aurait été possible sans la fidélité de votre soutien donnant crédit à l'économie solidaire pour l'inscrire dans une responsabilité qui nous oblige : un réel impact social des investissements et le respect des capitaux confiés.

Avec vous, les vers de Hölderlin revêtent une actualité toute particulière : *Là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve.*

Soyez assurés que nous ne désertons pas cette croissance faite d'humanité et de créativité.

Votre bien dévoué.

Bernard Devert